



Soirée Guinguette  
avec le Bal Floc'h



LA LETTRE  
ETE 2025





# Sommaire

● MOT DU MAIRE	3
● L'ACTUALITE MUNICIPALE	4 - 5
● COMMISSIONS	6 - 9
● LA VIE COMMUNALE	10 - 11
● RETROSPECTIVE	12 - 13
● ECOLES	14 - 15
● LES ASSOCIATIONS	12 - 2
● ENFANCE	23
● JEUNESSE	24
● RENSEIGNEMENTS UTILES	25 - 26
● ETAT CIVIL / AGENDA	27

Crédit photos

© Francis Payol  
© Vincent EVRAT  
©Ville de Ste Savine  
©TomLacoste

Ce document est une publication  
de la mairie de Pissotte.

Rédaction : Armelle Guillorit-Héron,  
Annie Ragon

Responsable de la publication :  
Michel Savineau

Création et impression : IJ COM



## ÉDITO

Pour la 10ème année consécutive, votre conseil municipal a décidé le maintien des taux d'imposition locale.

Pendant cette même période, nous avons désendetté la commune et avons réalisé tous nos projets.

Nous sommes même allés au-delà, avec

- la construction d'un préau et l'installation d'une clôture en grillage rigide pour l'école le Petit Prince (dossier subventionné à 80%),

- le réaménagement du bar-tabac avec la reconfiguration de la salle du rez-de-chaussée (dossier subventionné à 65%), la création d'une baie pour faciliter l'accès à la terrasse et la création d'une issue de secours qui permettra d'accroître la capacité d'accueil de l'étage en passant de 19 à 40 personnes.

Un emprunt de 250 000 euros a été réalisé pour l'achat de la propriété Montalembert qui sera remboursé dès que le bâti sera vendu.

La maîtrise d'un foncier situé au sein de l'enveloppe urbaine permet à la commune d'avoir des projets de développement en accord avec les nouvelles orientations d'urbanisme imposées par l'Etat.

Lors de la dernière réunion publique, j'ai abordé le dossier de la salle des fêtes. Cette salle ne répond pas aux normes en vigueur, tant pour l'accessibilité que pour les performances énergétiques.

Afin d'avoir une réflexion plus précise, nous avons demandé à un cabinet d'architecte une étude de faisabilité et de coût pour la réhabilitation de la salle actuelle comparée avec une construction neuve de même surface.

Il faut maintenant évaluer le montant des subventions possibles pour chaque projet.

La surface de la salle actuelle répond aux besoins de notre population, et il y a suffisamment de structures plus grandes autour de nous pour répondre à quelques besoins exceptionnels.

Alors que l'Etat nous demande de faire des économies, la sagesse nous impose d'être raisonnable y compris dans les investissements nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

Notre pôle de proximité avec les communes de Longèves, Sérigné, L'Orbrie et Saint-Michel-le-Cloucq contribue à la recherche d'économie d'échelle.

Chacun garde son indépendance, c'est la volonté affirmée par les cinq communes membres, mais les actions groupées telles que l'achat d'un tracteur et d'une balayeuse, d'un logiciel cimetière, de point à temps pour nos voiries et autres actions concertées sont fort intéressantes pour nos finances communales.

Grâce à une gestion stricte, nous pouvons envisager l'avenir sereinement. Cette rigueur budgétaire doit se vérifier à chaque instant, pour éviter tout dérapage.

Le 19 juillet prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir un spectacle des Ricochets. Cette manifestation d'origine Fontenaisienne s'ouvre depuis quelques années aux communes de l'intercommunalité.

Cette soirée se prolongera par une soirée dansante. Je remercie tous les bénévoles qui permettront la réussite de cette première sur notre territoire et où nous vous attendons nombreux.

Je vous souhaite un bel été,

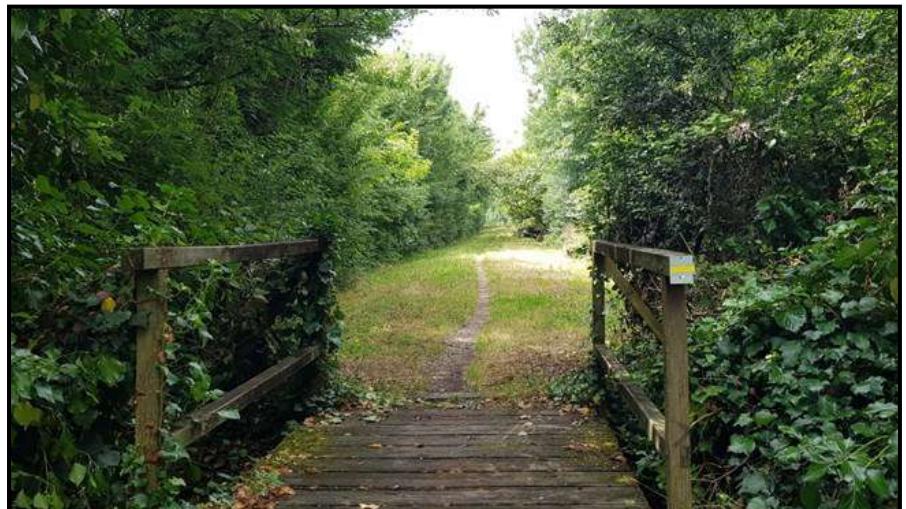
Michel Savineau

# TOURISME-ENVIRONNEMENT

## SENTIERS PÉDESTRES

Sur notre commune deux nouveaux sentiers viennent d'être balisés offrant ainsi encore plus de diversité dans la découverte des paysages de notre commune.

« Entre rails et rivière » comme son nom l'indique permet de découvrir l'ancienne ligne de chemin de fer, en passant par le pont de la panique, la cabane des cheminots, le belvédère, le terrain de foot, une partie de la tranfontenaisienne, pour terminer par la prairie et les bords de la Vendée. Une jolie promenade de 6km pour une durée d'environ 1h45. Départ au niveau du panneau d'information près de la mairie.



« La boucle des vignes » quant à elle a été rallongée de 1km. Elle permet de profiter du point de vue sur Fontenay -le-Comte et de ses environs. Encore en cours de balisage, les randonneurs pourront ainsi, sur 3.6km, silloner les vignes et passer à proximité du joli site du Fougeray, point de départ du sentier, au niveau du panneau d'information, au parking de chasse.



## PLANTATIONS

D'autres projets sont aussi en cours, comme la plantation d'une haie en bordure d'un terrain communal route de Sérigné, la plantation d'arbres fruitiers au parc du Souci en bas de la rue du Roc, et le réaménagement du vallon du Fougeray. Les plantations qui se feront en fin d'année sont prises en charge par le département.

Nous y reviendrons dans l'édition du bulletin municipal de décembre.

# TRAVAUX

## Secteur des Moriennes

Suite à une pétition des riverains, une réunion avec les habitants de ce quartier a permis d'échanger sur la sécurité routière et les problématiques dues à la vitesse.

Un comptage réalisé par l'Agence Routière Départementale, du 20 au 25 mai, sur la RD 938 ter en agglomération des Moriennes (150 mètres après le panneau d'aggo), a établi que la vitesse maximale à laquelle roulent 85 % des véhicules est de 63 km/h dans le sens entrant et de 67 km/h dans le sens sortant.

Des panneaux rappel 50 seront installés et une traversée piétonne est demandée auprès de l'Agence Routière Départementale.



Pour le chemin des Moriennes, deux plateaux surélevés sont souhaités par les riverains afin de limiter la fréquentation et la vitesse sur cette voie.

## Lotissement Les Bretonnes

La finition de la première tranche du lotissement est terminée. Il s'agit de l'éclairage public, de la chaussée et des trottoirs traités en enrobé noir.



## Chemin du Fief Pillery

L'aménagement d'espaces de croisement est réalisé et les plateaux surélevés seront faits en juillet. Ces travaux ont été décidés en concertation avec les riverains.

Les plateaux surélevés ne sont pas agréables pour les usagers de la route, mais c'est le seul moyen de répondre au fléau de la vitesse dans des zones semi rurales où les usages de la voirie sont multiples, notamment avec le passage des engins agricoles et de camions.

Le principe de chicanes présente un intérêt dans les zones réservées uniquement aux véhicules légers.

## Ecole « Le Petit Prince »

La commune s'engage pour la sécurité et le bien être des élèves de l'école Petit Prince.

Dans le cadre de la rénovation et de l'amélioration des infrastructures, la commune met en œuvre des travaux d'envergure pour renforcer la sécurité des élèves et améliorer leurs conditions de vie scolaire.

Ces travaux concernent la rénovation de la clôture répondant aux recommandations de sécurité et visant à offrir un environnement plus sûr, fonctionnel et agréable. Ce chantier vise à prévenir toute intrusion non désirée tout en garantissant un accès sécurisé.

Le deuxième volet de ces travaux concerne la construction d'un préau, un espace couvert et abrité, qui permettra aux élèves de se détendre et de jouer en toute sécurité pendant les récréations, quelle soit la météo.



# ANIMATIONS

## Les Ricochets

Samedi 19 juillet : tous au Parc de Montalembert !

Le Parc de Montalembert, récemment acquis par la commune, est le poumon vert qui manquait à notre village. Situé à l'entrée sud du bourg, entre les rues de Saumur, de la Solitude et des Gélinières, cet immense espace arboré peut accueillir des fêtes et spectacles de plein air.

Notez bien la date ! Samedi 19 juillet, la commission Animations, aidée par de nombreux bénévoles vous entraînera dans une farandole festive, de 19h à minuit, et c'est gratuit !

Le festival des arts de la rue, Les Ricochets, initialement créé à Fontenay-le-Comte il y a 30 ans, se déplace désormais sur les territoires de la Communauté de Communes.

Cette année, Pissotte accueille un spectacle haut en couleurs « l'herbe est plus rose ici », présenté par le Collectif du Plateau. Cinq circassiens qui, sur fond de caravane rose et de gentil délire, vont vous entraîner dans une douce folie.



Tout est prévu pour une restauration sur place, avec des food-trucks salés et sucré : Le Paille en Queue et ses spécialités réunionnaises, les Maxi's pour les burgers et le Truck à croquer pour les desserts et gourmandises.

La buvette sera proposée par Pissott'Anim, et des bénévoles de plusieurs associations viendront compléter l'équipe.

Tables, bancs, chaises, mange-debout... tout est prévu pour accueillir le public dans les meilleures conditions et dans un esprit guinguette, apporté en grande partie par Le Bal Floc'h.

Sept musiciens, chanteurs et comédiens qui vont distiller leur bonne humeur avec un bel entrain.

Des airs variés, pour plaire à toutes les générations et tous les danseurs, des accents latino-américains, pop, et des airs de tango ou de valse revisités... la piste sera grande ouverte.



**Apportez votre éco-cup (gobelet), ce sera mieux pour la planète**  
les festivités s'arrêteront aux alentours de minuit

Pour toute information : mairie de Pissotte 02 51 69 05 61 ou laissez-nous un message sur le site [www.pissotte.fr](http://www.pissotte.fr)

Merci aux bénévoles des associations qui ont répondu à l'appel des commissions animations et relations avec les associations : SASV, l'ATTP, l'ECSV, l'ESV, Les Festidines, Les secrets du vin, l'Union des chasseurs, Pissott'Anim, Poivre et Sel, Secrets d'aiguille.

Merci également à Vendée Fontenay Foot pour le prêt de matériel.

# ANIMATIONS

## Marchés d'été

Les jeudis, c'est marché !

Pour la cinquième année consécutive, les marchés d'été se tiendront tous les jeudis, du 3 juillet au 21 août, sur le parking des anciens combattants. De 16h30 à 19h30, commerçants et artisans vous attendent. Parmi les commerces de bouche, en plus de la rôtisserie bio, du miel de Pissotte, des fruits et légumes bios et du traiteur réunionnais, de nouveaux exposants viennent agrandir l'offre alimentaire avec confitures et fruits d'été, des saucissons et du Pineau.

Du côté des artisans, trois créatrices seront présentes à quasiment tous les marchés. En plus des céramiques, exposées depuis 3 ans, des bijoux en pierres et minéraux et des accessoires de décoration vont compléter l'offre.

Bien entendu nos commerces locaux, le bar le Fahrenheit et la boulangerie La Lutine, continuent de s'associer à cette animation.



Les 17 et 31 juillet ainsi que les 14 et 21 août, Baptiste Vivinus proposera des balades gratuites, offertes par la municipalité, dans sa belle voiture hippomobile de 14 places, tractée par ses impressionnantes chevaux de trait poitevins mulassiers

## Octobre Rose et la marche du Pôle

Depuis 4 ans maintenant, les communes de notre pôle de proximité « plaine et bocage » organisent à tour de rôle La Marche Rose, dans le cadre d'Octobre rose, en soutien à la lutte et à la prévention contre le cancer du sein. Cette année, c'est la commune de Longèves qui accueillera cet événement, le dimanche 4 octobre à partir de 9h, à la salle polyvalente.

Au programme de la matinée : un accueil par les organisateurs avec boissons chaudes et froides et petits en-cas, 2 parcours de 6 et 8kms, accessibles à tous et balisés et des stands installés par des intervenants dans les domaines de la santé et du bien-être, disponibles pour des conseils personnalisés.

Les bénéfices des inscriptions seront reversés à l'AVLC, association vendéenne de lutte contre les cancers. Les inscriptions se feront sur place : 5€ en individuel et 10€ pour les familles. Dons libres.



Et tout le mois d'octobre,  
la commune s'habillera de rose...

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## L'entretien des terrains est obligatoire

Suite à plusieurs plaintes de voisinage arrivées en mairie, il est important, surtout à cette période de l'année où la végétation est en pleine croissance, de rappeler la loi.

Quelle que soit la surface d'un terrain, avec du bâti ou pas, son entretien par le propriétaire ou le locataire, est obligatoire et régi par le code général des collectivités territoriales.

L'article L.2213-25 donne au maire la possibilité d'obliger les propriétaires de terrains non entretenus, situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance minimum de 50 mètres des habitations, à réaliser des travaux sur leur propriété, pour des motifs graves d'environnement.

Ne pas entretenir un terrain par des tontes, des élagages et autres tailles régulières offre rapidement un refuge naturel aux animaux nuisibles, rongeurs et reptiles.

Un défaut d'entretien engendre également la dispersion de graines et peut favoriser des feux de broussailles en cas de fortes chaleurs.

Le maire peut notifier par arrêté l'obligation d'exécuter des travaux de remise en état d'un terrain.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure il est constaté que les travaux n'ont pas été réalisés, le maire peut ordonner d'office leur exécution, aux frais du propriétaire ou de ses ayant droits. L'application de ce décret est fixée par le Conseil d'Etat.

Selon la Loi, propriétaires ou locataires de terrains bâtis ou non doivent procéder à l'entretien régulier des surfaces avec obligation de nettoyer friches et broussailles avant le **1<sup>er</sup> juin** chaque année. Les gros travaux de débroussaillage incombent cependant au propriétaire, même si un locataire occupe les lieux.

Sources : service-public.fr, Maison des communes de la Vendée, ecologie.gouv.fr



## Vigilance face au frelon asiatique

La SASV de l'Abeille Vendéenne s'est fortement mobilisée pour informer sur la menace du frelon à pattes jaunes (frelon asiatique), prédateur redouté des abeilles et de l'ensemble de la biodiversité.

Actions d'information menées depuis début février 2025 :

Présence sur le marché de Fontenay-le-Comte

Réunions publiques à Sérigné et Fontenay le Comte, en lien avec la communauté de communes

Stands d'information dans les jardineries de Fontenay et dans le hall d'accueil de l'Hyper U

Sensibilisation auprès des élèves du collège Viète

Fabrication de pièges sélectifs à nasse, en partenariat avec l'ODDAS et le Lycée Rabelais (via impression 3D)

Nous vous invitons à surveiller vos abris de jardin, garages, appentis ou tas de bois pour repérer les nids éventuels

Contactez l'association : frelon.asv@gmail.com.

**Campagne de signalement des nids de frelons asiatiques  
Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2025 :**

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée finance la destruction des nids de frelons asiatiques pendant cette période.

Pour signaler un nid, contactez la mairie au 02 51 69 05 61.



# RETROSPECTIVE

## Voeux

La traditionnelle cérémonie des vœux offerts par les élus à la population, s'est déroulée samedi 11 janvier, en soirée, à la salle des fêtes. C'est à chaque fois l'occasion pour le Maire, de dresser un récapitulatif des actions menées toute l'année par son équipe et de présenter celles à venir. C'est aussi et avant tout un moment convivial où, autour du vin d'honneur, les discussions vont bon train. Cette soirée d'échanges entre élus et citoyens rassemble chaque année une centaine de personnes.



## La 1000 D du massif de Mervent

Cela fait plus de 10 ans que la commune de Pissotte accueille cette course hors du commun, très prisée des traileurs avides de dénivelés. En effet, l'association Cours Toujours 85 organisatrice de l'évènement propose un parcours de 22km avec un dénivelé positif de 1000m, au départ du préau des écoles mis à disposition par notre commune.

Le chemin de Crochet permet aux 400 coureurs de se retrouver très vite en forêt en longeant la Vendée, puis une succession de montées et de descentes mène les coureurs jusqu'au barrage de Mervent, et vers le Jaulard. Certains passages sont équipés de cordes afin d'assurer la sécurité des participants.

Cette année, la météo sans pluie et avec des températures plutôt agréables, était favorable à ce genre d'épreuve hivernale et les participants ont pu se régaler sur des sentiers praticables bien que boueux.

A l'arrivée, tous étaient satisfaits de cette épreuve sportive atypique. Le vainqueur de l'épreuve termine en 1h52mn et le dernier en 4h10mn.

Chaque année, Cours Toujours 85 organise également une marche de 8km et en reverse tous les bénéfices à une association caritative. Cette année, c'est l'association « Un avenir pour Yannick » qui a reçu un chèque de 1920€, ce qui va aider Yannick à pouvoir envisager un traitement médical spécifique.

Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 8 février 2026.



# RETROSPECTIVE

## 8 mars : repas du CCAS

Le Centre communal d'action sociale organise chaque année un repas animé, proposé aux personnes de plus de 70 ans. Le samedi 8 mars, quelques 80 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes pour déjeuner, mais pas que ! Animé cette année encore par Claude Giraudet, le moment s'est révélé festif. Chansons et danses ont alterné avec le repas, permettant à l'assemblée de partager un après-midi convivial, et pour certains, de rompre un peu leur solitude.



## Accueil des nouveaux arrivants

Tous les 2 ans, les élus invitent les nouveaux Pissottais à se réunir afin de faire connaissance. Cette année, c'est le 6 février en soirée que cette rencontre s'est déroulée sous le signe de la convivialité, à la salle des associations. Après l'accueil du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux, qui ont présenté leur rôle au sein de la commune, la diffusion d'un diaporama sur les bâtiments communaux, les services, les commerces et artisans locaux a complété les informations.

Une vingtaine de personnes a répondu à l'invitation et toutes sont reparties avec un kit de bienvenue composé de documentations et goodies fournis par la Communauté de communes ainsi que de produits locaux et gourmands offerts par la commune.

## 8 mai

En ce jour de commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, Anciens Combattants, élus, citoyens et militaires se sont rassemblés au Monument aux morts pour une cérémonie à laquelle la jeune génération a également pris part. Maya David a lu le texte adressé aux Anciens Combattants par le Ministère des Armées et Adam Caignon, petit-fils de Marcel Portrait, le président de l'association section AFN, a énuméré les noms des Pissottais décédés en combattant. L'assemblée s'est ensuite retrouvée, comme c'est la tradition, à la salle des fêtes, où le Maire a félicité les plus jeunes pour leur implication dans cette cérémonie.



# DIVERS

## Bibliothèques

14 bibliothèques fonctionnent en réseau dans le pays de Fontenay Vendée et permettent d'accéder à de nouveaux services. Une carte unique, gratuite, permet d'emprunter dans les 14 bibliothèques du territoire.

Depuis mars, le site : [biblios.fontenayvendee.fr](http://biblios.fontenayvendee.fr) est le nouveau site commun des bibliothèques. Il permet de voir ce qui peut être emprunté, les coups de cœur, les nouveautés, etc. Les personnes inscrites dans une bibliothèque peuvent se connecter, réserver en ligne, voir leurs prêts en cours, prolonger les prêts, laisser des commentaires, s'inscrire aux animations etc.

A proximité de Pissotte, les bibliothèques du Pôle de Proximité l'Orbrie, Saint-Michel-le-Cloucq et Sérigné font partie de ce réseau.

N'hésitez pas à franchir les portes et rencontrer les bénévoles ou membres du personnel qui les font vivre.

Sérigné, "Au fil des mots" : lundi : 16h30 - 18h30, mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

L'Orbrie, " Clod'Aria " : mardi : 16h30 - 18h30, mercredi : 15 h 30 - 18h30, vendredi : 16h30 - 18h30.

Saint-Michel-le-Cloucq, "1000 et 1 page" : mercredi : 16h00 - 19 h 00, vendredi : 16h30- 19h00 sauf juillet août, samedi : 10h00- 12h30



# AGENDA

RESTEZ INFORMÉS EN VOUS INSCRIVANT SUR LA PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE PISSOTTE »

- 3/07 au 21/08 : Marché, à partir de 16h30 tous les jeudis.
- 19/07/2025 : Les Ricochets en Territoire et Soirée Guinguette à 19h00, Montalembert
- 26/07/2025 : Concert Folk en clôture du Festival Juste Eclos à 20h30, Domaine Coirier.
- 11/09/2025 : Reprise du Club Poivre et Sel, chaque jeudi de 14h30 à 18h30, salle des associations
- 14/09/2025 : Exposition motos anciennes, le matin, place des Anciens Combattants par Pissott'Anim
- 23/09/2025 : Reprise de l'atelier « Théâtre » à 20h00
- 4 et 5/10/2025 : Représentations de l'atelier « Théâtre » à 20h30 et 15h00
- 5/10/2025 : Marche Octobre Rose, à partir de 9h00 à Longèves, organisée par le Pôle de Proximité
- 9 ou 16/10/2025 : Goûter des aînés organisé par le CCAS
- 12/10/2025 : Vide-grenier organisé par l'OGEC
- 18/10/2025 : Café-concert à la salle des fêtes, organisé par Pissott'Anim
- A l'automne : Vente de repas à emporter, organisée par l'Union des Chasseurs, salle des fêtes
- 10/11/2025 : Concours de belote organisé par l'E.S.V, salle des fêtes



Ouverture :  
du lundi au mercredi 16h30 - 18h30  
jeudi et vendredi 16h30 - 19h00

1 Route de l'Orbrie - 85200 Pissotte - 02 51 69 05 61  
[mairie.de.pissotte@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.pissotte@wanadoo.fr)

Commune de Pissotte